

CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2019

ÉPREUVE DE PROJET OU ÉTUDE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt.

Durée : 8 heures
Coefficient : 7

SPÉCIALITÉ : INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX

OPTION : DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 68 pages dont 3 plans

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend

le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...
- ♦ Pour les dessins, schémas, cartes et plans, l'utilisation d'une autre couleur que le bleu ou le noir ainsi que l'utilisation de crayons de couleur, feutres, crayon de papier sont autorisées.

La grève des chemins de fer qui a touché la France au cours du 1^{er} semestre 2018 a empêché nombre de français à se rendre au travail car peu de solutions alternatives leurs étaient connues ou proposées. Par ailleurs, à la suite des Assises nationales de la mobilité de 2018, le covoiturage pourrait prendre une place importante dans la loi d'orientation sur les mobilités. Dans ce contexte, et sachant que 68% des habitants du département se déplacent en voiture et que 80% d'entre eux sont seuls dans leur voiture, le Conseil départemental d'INGEDEP souhaite faire émerger dès maintenant des pratiques de mobilités alternatives et a voté lors du dernier conseil départemental la création de son Schéma Départemental de Covoiturage dès 2020.

Longtemps resté marginal, le covoiturage est devenu de plus en plus visible ces dernières années. Son développement pourrait répondre à de nombreux enjeux de mobilité dans le contexte actuel de crise économique, sur les plans individuel et collectif.

Ingénieur territorial en charge des mobilités émergentes au Conseil départemental d'INGEDEP (717 communes - dont 3 de plus de 100 000 habitants -, Superficie : 6 489 km², Densité moyenne de population : 200 habitants au km²), votre directeur vous nomme responsable du projet covoiturage et vous demande de préparer un dossier à ce sujet en vue du prochain conseil départemental afin de :

- Identifier les caractéristiques du covoiturage en tant que solution de mobilité alternative à l'usage individuel d'une voiture particulière ;
- Présenter les principales pistes de progrès vers une croissance forte du covoiturage, jusqu'à en faire une opportunité de déplacements réelle, crédible et à moindre frais, à la fois pour les usagers et la collectivité.

En outre, vous aurez en charge de mettre en place une expérimentation de covoiturage courte distance dans le département, selon un rétro-planning pour une mise en service début 2020. Cette expérimentation est pour le département la vitrine du Schéma Départemental de Covoiturage.

Question 1 (6 points)

Vous rédigerez une note de synthèse présentant les enjeux du covoiturage, les différentes formes qu'il peut prendre et à quels besoins il doit répondre. Vous présenterez également dans cette note comment mener à bien une politique publique de covoiturage, quels sont les freins et les atouts de ce mode alternatif de déplacement.

Question 2 (4 points)

Depuis 2013, le département met à disposition des personnes qui le souhaitent, un site internet de covoiturage. Ce site permet de mettre en relation des conducteurs et des passagers se déplaçant dans une même direction et désireux de partager un véhicule. Déjà quelques grandes administrations et entreprises sont devenues partenaires et une vingtaine d'aires de covoiturage ont été aménagées. Le président du conseil départemental veut aller plus loin dans sa politique en faveur du covoiturage et souhaite connaître les actions qui peuvent être mises en place dans ce sens.

Vous lui proposerez un plan présentant toutes les actions possibles du schéma départemental de covoiturage ainsi que les grandes étapes de la gestion du projet, de la réflexion à la mise en œuvre.

Question 3 (6 points) :

Le covoiturage pourrait alors constituer, en complément des transports collectifs et avec d'autres services à la mobilité, une réelle opportunité pour suppléer l' « autosolisme ». C'est notamment le cas dans les territoires peu denses, où les transports collectifs peuvent difficilement être implantés à des coûts raisonnables ou alors à une faible fréquence, si bien que le covoiturage peut constituer un mode de rabattement efficace.

Afin de lancer son schéma départemental de covoiturage, le président du conseil départemental d'INGEDEP souhaite la mise en œuvre d'une action phare dès le début 2020. À ce titre, vous êtes chargé de la mise en œuvre d'une première ligne de court-voiturage , à l'image de l'expérimentation « coup d'pouce ». Votre directeur vous demande une fiche synthétique (maximum 1 feuille recto-verso sur votre copie) du projet avec a minima :

- La présentation du projet,
- Le rétro-planning jusqu'à l'ouverture du service en janvier 2020,
- Les références techniques du projet en explicitant : le choix des emplacements, le mobilier à planter, le niveau de service attendu, etc. Cette fiche devra être accompagnée de deux schémas de principe d'aménagement d'une station simple et d'une station multimodale (sur les plans 2 et 3 fournis).

Question 4 (4 points) :

L'une des futures lignes de court-voiturage projetée a pour destination la gare de Ingé-Halte (PLAN 1). Cette gare est desservie par 1 ligne SNCF régionale, 2 lignes de bus, dont une du réseau structurant et 2 lignes de car. Son parking ne dispose actuellement pas de marquage, environ 40 VL peuvent s'y garer.

Le conseil départemental a récemment été prévenu d'un futur réaménagement des abords de la gare pour en faire un pôle d'échange multimodal, dont les contours ne sont pas encore connus.

Votre directeur vous demande dans ce cadre de préparer un schéma de principe (sur le plan 1) incluant tous les choix modaux à intégrer. Vous accompagnerez ce schéma de recommandations (à rédiger sur votre copie) pour une bonne prise en compte de tous les modes.

Liste des documents :

Document 1 :	« Groupe de travail covoiturage courte distance. Synthèse des ateliers de l'innovation » (extraits) - <i>Ministères de la transition écologique et solidaire et des transports</i> - décembre 2017 - 23 pages
Document 2 :	« Vous souhaitez rejoindre la communauté des COURTOITUREURS ? » - <i>Marcq-en-baroeul</i> - 1 page
Document 3 :	« Covoiturage courte et moyenne distance » (extraits) - <i>Cerema</i> - 2018 - 27 pages
Document 4 :	« Des stations coup d'pouce pour encourager le covoiturage dans le Vexin - <i>le Parisien</i> - 9 avril 2018 - 1 page

Liste des plans :

- Plan 1 :** Plan du secteur gare de Ingé-halte - format A3 - 2 exemplaires dont un à rendre avec la copie
- Plan 2 :** Schéma de principe d'une station simple - format A4 - 2 exemplaires dont un à rendre avec la copie - 2 pages
- Plan 3 :** Schéma de principe d'une station multimodale - format A4 - 2 exemplaires dont un à rendre avec la copie - 2 pages

Attention, le plan 1 en format A3 et les plans 2 et 3 en format A4 utilisés pour répondre aux questions 3 et 4 sont fournis en deux exemplaires dont un est à rendre agrafé à votre copie, même si vous n'avez rien dessiné.

Veillez à n'y apporter aucun signe distinctif (pas de nom, pas de numéro de convocation...).

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.